



Table des matières

Rapport annuel	3
Mot du président	4-5
En manchettes	6
Programme de reconnaissance	6-9
D'autres nouvelles	10-12
Le Portrait	13
La commission scolaire et ses services	13
La commission scolaire	13-15
Les services éducatifs	16-17
Les services complémentaires	18-19
Les établissements aux ordres primaire et secondaire	20-21
Les établissements aux secteurs des adultes et de la formation professionnelle	22
Les Services	23
La direction générale	23-24
Les Services des ressources financières et informatiques	25
États financiers	26-28
Les Services éducatifs (jeunes et adultes)	30
Les Services éducatifs aux jeunes	30-31
Les Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle	32-35
Les Services des ressources humaines	36
Les Services du secrétariat général et des communications	37-39
Les Services des ressources matérielles et du transport scolaire	40-41
Conseil des commissaires	42
Le conseil des commissaires	42-46
Les comités du conseil	47-48
Les instances consultatives de la commission scolaire	49-51
Le protecteur de l'élève	52
Reddition de compte	53
Reddition de compte concernant la lutte à la violence et à l'intimidation	53-54
Reddition de compte relative au contrôle des effectifs	55-56
Annexes	57
Légende des photos	57-58
Tableau sur la Reddition de compte	59



Ce rapport regroupe les contenus de la déclaration de service et du rapport annuel, prévus à l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique, qui prévoit:

La commission scolaire informe la population de son territoire des services éducatifs et culturels qu'elle offre et lui rend compte de leur qualité. Elle rend publique une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à la qualité de ses services. La commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre.

Ce rapport rend compte également au ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La commission scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de la direction générale de la commission scolaire par le directeur de l'école en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève. La commission scolaire transmet une copie du rapport au ministre et le rend public au plus tard le 31 décembre de chaque année.



Voici, encore une fois, venu le moment de rendre compte de la réalisation de notre plan stratégique et de l'atteinte des résultats prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre de l'Éducation. Nous en profiterons également pour relever certains événements marquants et pour souligner les réalisations de notre personnel et des élèves.

L'année financière 2016-2017 a permis de consolider le redressement de notre situation financière. L'équilibre budgétaire semble maintenant acquis et une légère marge de manœuvre permettra d'insuffler la confiance dans une gestion budgétaire rigoureuse.

On aura témoigné de quelques investissements durant cette année. Je pense notamment à l'investissement de 2,49 M\$ pour l'école Edgar-Hébert afin de mettre l'établissement aux normes d'une école primaire. Je pense également à l'investissement annoncé de 1,8 M\$ au centre de formation professionnelle des Moissons afin de réaménager et mettre aux normes les superficies nécessaires aux programmes d'études des domaines de l'horticulture et de l'agriculture.

Dans la foulée de l'adoption du projet de loi 105 : Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, le gouvernement du Québec a lancé la Politique de la réussite éducative. Cette politique porte des objectifs ambitieux pour 2030. Elle nous sert également de boussole dans l'élaboration de notre tout premier plan d'engagement vers la réussite qui doit prendre effet dès juillet 2018. Nous sommes très fiers de l'avancement de nos travaux d'élaboration de notre plan d'engagement vers la réussite qui nous permettent de revisiter le contexte dans lequel évolue notre communauté scolaire, ses caractéristiques et ses attentes, les besoins de ses écoles et de ses centres, et les enjeux qui les confrontent. Comme annoncé, nous sommes plongés dans d'importants travaux orientés vers la réussite de nos élèves, jeunes et adultes.

Le discours public veut aussi rendre à l'Éducation la grande importance qui lui revient. Je convie notre communauté scolaire à saisir le moment pour que nous puissions, ensemble, enrichir notre service à l'élève.

Artisans de notre avenir, bonne lecture.

Frank Mooijekind

Président

En manchettes



Annuellement, la commission scolaire tient son concours reconnaissance destiné à encourager et à reconnaître l'engagement et l'innovation au sein de sa communauté scolaire et plus particulièrement de son personnel.

Pour l'année scolaire 2016-2017, neuf projets ont été soumis en fonction des critères du programme. Le [cahier souvenir](#) est disponible dans le site Web de la commission scolaire. Voici les récipiendaires des prix d'excellence et des mentions d'honneur :

Prix d'excellence Catégorie Engagement personnel



Comédie musicale avec les classes Kangourou (GADPS) - École Saint-Eugène (Salaberry-de-Valleyfield)

Le projet Comédie musicale a lancé ses activités avec la mise en scène de la pièce « Les super héros » présentée en mai 2016. La diversité du projet permet d'y inclure tout le monde, non seulement par la musique, mais par l'art sous toutes ses formes. Le projet a permis d'exploiter le talent de chacun et de susciter la fierté de tous. (Photo 1)

Catégorie Innovation pédagogique



Le banquet des princesses et chevaliers - École Sacré-Cœur (Sainte-Martine)

Les parents des élèves du préscolaire ont été invités à participer à une soirée spéciale sur le thème des princesses et chevaliers accompagnés de leur enfant. Les enseignantes ont soigneusement planifié le réseau littéraire qui amenait les élèves à en connaître davantage sur le monde des princesses et chevaliers. En utilisant les approches pédagogiques issues de la recherche, elles ont amené les élèves à organiser et à préparer cette soirée par laquelle les parents ont pu constater l'épanouissement de leur enfant à l'école publique. (Photo 2)

Mentions d'honneur Catégorie Engagement personnel



J'me lance en affaires - École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois

Les élèves du parcours FMS se sont lancés en affaires au moyen d'une micro-entreprise. Les élèves ont d'abord choisi un produit en demande : le jeu de rondelles (washer). Le projet devait permettre aux élèves de se découvrir des intérêts, de développer des aptitudes et de favoriser leur orientation vers un DEP. Le projet « J'me lance en affaires » a été sélectionné parmi 963 candidatures provenant du Québec et de l'Ontario dans le cadre des Prix #FondationDesjardins. (Photo 3)

Catégorie Innovation pédagogique



Une note et un pinceau - École Saint-Eugène (Salaberry-de-Valleyfield)

Par la tenue de différentes rencontres et activités, les élèves et les résidents de la résidence « Les Cotonniers » ont développé un lien d'amitié. Il s'agit d'un projet qui comporte plusieurs facettes destinées à favoriser la communication intergénérationnelle, à explorer l'empathie et à favoriser l'estime de soi par la musique, les arts visuels et l'écriture. (Photo 4)

Coups de coeur du jury

Catégorie Innovation pédagogique



Escouade Punch - École Arthur-Pigeon

L'Escouade Punch a permis d'améliorer de façon positive les structures d'encadrement des élèves, de bonifier les antécédents positifs de comportements appropriés, d'augmenter la présence de l'adulte dans le vécu éducatif, d'augmenter les contacts positifs avec la famille et d'améliorer la qualité de la relation maître/élève. (Photo 5)



Un investissement de 1,8 M\$ au centre de formation professionnelle des Moissons



Le député Stéphane Billette a annoncé l'attribution d'une aide gouvernementale de 1 837 497 \$ pour l'agrandissement et le réaménagement du centre de formation professionnelle des Moissons. Le projet vise à mettre aux normes les superficies nécessaires aux programmes d'études des domaines de l'horticulture et de l'agriculture. (Photo 6)

L'école Arthur-Pigeon remporte le Prix Jasmin Roy

La Fondation Jasmin Roy et la Banque Royale du Canada ont remis le prix École en rose 2017 pour la lutte contre l'intimidation en milieu scolaire à l'école Arthur-Pigeon. Ce prix était accompagné d'une bourse de 2 500 \$. (Photo 7)



Le conseil des commissaires a voté pour l'établissement d'une première école alternative

Le 23 janvier 2017, le conseil des commissaires a résolu d'établir une école alternative parmi ses établissements dans les locaux de l'école Notre-Dame-du-Saint-Esprit, et ce, dès la rentrée 2017. Pour l'année 2017-2018, trois classes

seront offertes soit une au préscolaire 5 ans (maternelle) et deux au 1er cycle primaire (1er et 2e année). (Photo 8)



Un investissement de près de 2,5 M\$ à l'école Edgar-Hébert

Après 55 ans à accueillir des élèves du secondaire, l'école Edgar-Hébert s'est convertie en école primaire. Le gouvernement du Québec a octroyé 2,49 M\$ afin de mettre l'établissement aux normes. De plus, les travaux permettront l'aménagement du sous-sol, utilisé par le service de garde et contribueront à l'aménagement d'un parc-école. (Photo 9)



L'équipe Vie en forme remet un montant de plus de 9 000 \$ à l'école Saint-Paul



L'équipe Vie en forme a complété le 1 000 km à vélo en 60 heures d'affilée lors du Grand Défi Pierre Lavoie en juin 2017 et a récolté un montant de 9 571 \$ pour l'école Saint-Paul. La somme amassée a permis à l'école de faire l'achat d'équipements sportifs et de matériel pour la cour de l'école et ainsi favoriser l'activité physique chez les élèves. (Photo 10)

Une soirée d'honneur pour nos employés

Trente-neuf employés de la commission scolaire ont pris le chemin vers une retraite bien méritée et dix-neuf employés ont également célébré leurs 25 années de service au sein de la commission scolaire.



Conférence sur les matières résiduelles

Les MRC de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent, de concert avec la commission scolaire, ont annoncé la conclusion d'une entente de partenariat institutionnel à l'égard d'un énoncé de vision commune 2016-2018 relativement à la réduction des matières résiduelles en milieu scolaire. (Photo 11)



Inauguration des nouveaux locaux pour le programme Boucherie de détail

Le 20 février 2017, le centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac a procédé à l'inauguration de ses nouveaux locaux du programme Boucherie de détail. Les travaux pour l'aménagement des nouveaux locaux ont été réalisés grâce à une aide financière du gouvernement du Québec de 930 191 \$.

(Photo 12)



La commission scolaire et ses services



La mission

La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, aux développements social, culturel et économique de sa région.

L'établissement d'enseignement est destiné à dispenser les services éducatifs prévus par la loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. En outre, l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.



Le territoire

La commission scolaire dessert une population de 85 800 personnes qui habitent un vaste territoire de 1 638 km² situé à l'extrémité ouest de la région de la Montérégie. Deux municipalités régionales de comté, celle de Beauharnois-Salaberry et celle du Haut-Saint-Laurent, occupent ce territoire et regroupent 21 municipalités, villes, cantons, villages et paroisses, identifiées comme un milieu semi-urbain, car une grande partie de la population vit en milieu rural.



La vision

- La commission scolaire exerce un rôle de leader dans la réussite éducative ainsi que dans le développement et l'accomplissement de sa communauté;
- Elle reconnaît la richesse d'une communauté mobilisée par une action concertée où des partenaires sociaux, communautaires et économiques s'unissent pour soutenir le goût d'apprendre chez nos élèves jeunes et adultes;
- Elle croit au potentiel d'apprentissage de tous ses élèves et aux compétences professionnelles de son personnel;

- Elle reconnaît l'unicité de l'individu – ses forces, ses intérêts, ses besoins, ses différences – et travaille à offrir des services appropriés.



Les valeurs

La commission scolaire se distingue par quatre valeurs :

- L'engagement
- La coopération
- La rigueur
- L'éthique



La signature : Artisans de notre avenir

L'élève est au cœur de toutes les décisions prises par la commission scolaire. Au fil des jours, actif et soutenu dans ses apprentissages, l'élève tisse la société de demain. Il est acteur principal de notre présent, mais il est aussi *artisan de notre avenir*.

Les élèves

Ordre d'enseignement	Nombre
Formation générale des jeunes	
• PRÉSCOLAIRE 4 ET 5 ANS	823
• PRIMAIRE	4 162
• SECONDAIRE	2 882
Formation générale des adultes	
• ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	238,78
Formation professionnelle	
• ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	430,89
Service aux entreprises	
13 ENTREPRISES PARTICIPANTES COMPRENANT 953 PARTICIPANTS POUR UN TOTAL DE 886,75 HEURES DE FORMATION	
Reconnaissance des acquis et des compétences	
ÉVALUATION DE 394 COMPÉTENCES ET VALIDATION DE 56 ENTREVUES	

Le personnel

Personnel enseignant	987
Personnel de soutien	389
Personnel cadre (services administratifs et établissements)	62
Personnel des services de garde	121
Personnel de surveillance	131
Personnel professionnel	60
Total :	1 750



L'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire

- Le préscolaire 4 ans est offert selon les différentes modalités dans certaines écoles ciblées;
- Le préscolaire 5 ans est offert à temps plein dans toutes les écoles primaires du territoire;
- L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire général sont offerts à tous les élèves de la commission scolaire conformément au Régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les écoles secondaires offrent aussi des programmes d'enrichissement variés (par exemple : Défi-Hockey, Programme d'éducation international, Sport excellence, Simplicx-Frontaliers actifs).



La formation générale des adultes

La formation générale des adultes est offerte par les centres intégrés du Nouvel-Envol. Ces services sont dispensés aux personnes qui désirent poursuivre ou compléter leurs études. Cette voie de formation comprend des services personnalisés qui visent à accompagner les personnes âgées de plus de 16 ans dans leur développement académique et professionnel. Des cours d'alphabétisation et de francisation sont offerts au centre de formation de Huntingdon grâce à des ententes de partenariat afin de répondre à un besoin spécifique d'une clientèle allophone.



La formation professionnelle

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant poursuivre leurs études secondaires vers un métier de la formation professionnelle. Le service aux entreprises offre une formation adaptée en insertion socioprofessionnelle en partenariat avec Emploi-Québec pour répondre aux besoins d'une clientèle éloignée du travail afin de lui permettre de réintégrer le marché du travail en ayant des compétences professionnelles dans le domaine de la vente.



La reconnaissance des acquis et des compétences

Ce service offre aux adultes, ayant de l'expérience dans un secteur d'activité professionnelle ou dans le cadre de leur vie personnelle, la possibilité de faire reconnaître leurs compétences pour les conduire à un diplôme en formation professionnelle (ASP, DEP), à la finalisation d'un diplôme jamais complété, à un nouvel emploi, à une promotion ou encore à une meilleure mobilité professionnelle.



Le service aux entreprises

Le service aux entreprises de la commission scolaire élabore et offre des programmes de formation sur mesure, adaptés à la main-d'œuvre active et pouvant être offerts sur les lieux de travail, dans des secteurs très diversifiés. Outre la formation proprement dite, le service aux entreprises met à la disposition des entreprises des services-conseils en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre. Il rend accessible à l'ensemble des entreprises d'importantes ressources éducatives, tant au plan matériel (locaux, équipements, etc.) qu'au plan humain (formatrices et formateurs expérimentés en formation sur mesure et en contact étroit avec le milieu du travail).



La commission scolaire offre des services complémentaires et des services spécifiques aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans le but de favoriser la progression des apprentissages de l'élève. Il s'agit notamment des services :



Les services complémentaires

- d'animation spirituelle et d'engagement communautaire;
- d'information et d'orientation scolaire et professionnelle;
- de psychologie;
- d'orthophonie;
- d'éducation spécialisée;
- de psychoéducation;
- d'orthopédagogie;
- de santé et de services sociaux;
- de préposés aux élèves handicapés;
- de soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire.



Les services à la communauté

La commission scolaire offre également des services afin de favoriser l'accès à ses établissements, tels que :

- Le transport scolaire pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes;
- La garde en milieu scolaire;
- La restauration;
- La surveillance et l'encadrement du midi.

Les écoles et les centres collaborent aussi avec la communauté pour offrir des services communautaires de différentes natures aux élèves, comme le Club des petits déjeuners, la mise à la disponibilité de la communauté des biens et installations de la commission scolaire, etc.

En outre, des 5 à 7 communautaires sont tenus dans les établissements afin de permettre aux familles de côtoyer leurs organismes communautaires dans une perspective d'ouvrir l'école à la communauté.



Les services culturels

La commission scolaire, par la mise en œuvre de sa politique culturelle, contribue à une vie culturelle active et de qualité au sein de ses établissements et de la communauté. Un comité culturel favorise les partenariats avec la communauté en vue de soutenir les initiatives et de réaliser des activités culturelles dans les écoles et dans la communauté.

Il intègre une dimension culturelle dans les écoles par l'offre d'ateliers parascolaires, d'activités avec les institutions muséales du territoire et la tenue d'événements culturels. En outre, le comité culturel analyse et recommande les projets présentés dans le cadre du programme *La culture à l'école* et des mesures de sorties culturelles afin de soutenir les écoles.



La qualité de services assurée

En référence aux valeurs et aux engagements exprimés dans son Plan stratégique, la commission scolaire reconnaît l'importance :

- d'assurer une excellente qualité de services à l'ensemble de la clientèle qu'elle dessert;
 - de répartir avec équité les ressources
- permettant à chaque milieu d'offrir des chances égales à tous de s'instruire, de socialiser et se qualifier;
- de développer une culture de prévention dans ses actions à tous les niveaux;
 - de promouvoir davantage la reconnaissance au sein de l'ensemble du personnel, auprès des parents et des collaborateurs de la commission scolaire;
 - d'accroître le partenariat et la collaboration dans le but de maximiser la réussite des élèves;
 - de favoriser la communication à tous les niveaux de son organisation;
 - de faire preuve de transparence à tous les niveaux de sa gestion.



Le traitement des plaintes

[Le Règlement sur la procédure d'examen et de traitement des plaintes](#) formulées par les élèves ou leurs parents vise à faciliter la recherche d'une entente lorsque survient un différend lié aux services rendus par la commission scolaire. Il établit le processus qui doit être suivi pour régler ce différend et assurer la protection des droits des élèves ou de leurs parents



Établissement	Direction	Président(e) Conseil d'établissement	Représentant (e) comité de parents	Substitut comité de parents
ÉCOLES PRIMAIRES de moins de 100 élèves				
Saint-Étienne (Saint-Étienne-de- Beauharnois)	Annie Desrosiers	France Daigneault	France Daigneault	Marjolaine Gagné
Saint-Jean (Howick)	Normand Landry	Joël Bouthillier	Véronique Delorme	Geneviève Riendeau
ÉCOLES PRIMAIRES de 100 à 150 élèves				
Saint-Eugène (Beauharnois)	Annie Desrosiers	Christine Lamarche	Sébastien Morrisseau	Christine Lamarche
Omer-Séguin (Saint-Louis-de- Gonzague)	Michel Brunet	Annick Gagnon	Éveline Vinet	Jean-François Bolduc
Saint-Urbain (Saint- Urbain-Premier)	Normand Landry	Mélanie Turcotte	Nancy Aubut	Mélanie Turcotte
Montpetit (Saint- Chrysostome)	Lori Bélaïr (par intérim)	Benoît Cloutier	Lorraine Maheu	Mélanie Brosseau
Centrale Saint- Antoine-Abbé (Franklin)	Lori Bélaïr (par intérim)	Marie-France Bleau	Marie-France Bleau	Geneviève Lapointe
Notre-Dame-du- Rosaire (Ormstown)	Michel Brunet	Christelle Robert	Isabelle Robidoux	Sylvie Dumas
Des Jeunes-Riverain (Saint-Anicet)	Suzie Dubuc (par intérim)	Miguel Arseneau	Ève Primeau	Annie Hart
Notre-Dame-de- l'Assomption (Saint- Stanislas-de-Kostka)	Suzie Dubuc (par intérim)	Marie-Ève Thibault	Cynthia Yelle	Josée Racicot
Sainte-Agnès (Salaberry-de- Valleyfield)	Nathalie Brisson	Caroline Labelle	Julie Grefford / François Prévost	Jonathan Emond
Saint-Joseph-Artisan (Salaberry-de- Valleyfield)	Suzie Lepage	Pierre-Marc Gendron	Pierre-Marc Gendron	Geneviève Montpetit
ÉCOLES PRIMAIRES DE 150 à 200 élèves				
Notre-Dame-de-la-Paix (Beauharnois)	Karen Bélanger	Marie-Claude Frappier	Simon Hamel- Messier	Sylvain Beaulieu
Montpetit (Salaberry- de-Valleyfield)	Suzie Lepage	Christine Sauvé	Marc-André Charron	Geneviève Poissant
Notre-Dame-du-Saint- Esprit (Salaberry-de- Valleyfield)	Maryse Courville	Sandra Courtois	Véronique Gibeault	Nathalie Leboeuf
Sacré-Cœur (Salaberry-de- Valleyfield)	Liette Montpetit	Yurisan Pasada	Yurisan Pasada	Vacant
Saint-Eugène (Salaberry-de- Valleyfield)	Johanne Benjamin / Geneviève Leroux	Myriam Lecoef	Jeanne Boyer	Vacant

ÉCOLES PRIMAIRES de 200 à 300 élèves

Jésus-Marie (Beauharnois)	Josée Poirier	Marie-Andrée Leduc	Karine Gibeault	Philippe Gauthier
Edgar-Hébert (Salaberry-de- Valleyfield)	Guy Lambert	Isabelle Fecteau	Nicolas Briancourt	Anne-Marie Martel
Saint-Paul (Beauharnois)	Chantal Lacasse	Marc Lupien	Jennifer-Ann Dooling	Christine Perron
Sacré-Cœur (Sainte- Martine)	Rachel Duquette	Roxane Brisson	Roxane Brisson	Isabelle Dufresne
Notre-Dame (Huntingdon)	Michel Girard	Sylvie Lavallée	Sylvie Lavallée	Sindy Duchesne
Marie-Rose-Saint- André (Salaberry-de- Valleyfield)	Diane Lussier	Louis Rnger	Louis Ranger	Sophie Laplante
Élisabeth-Monette (Salaberry-de- Valleyfield)	Éric De Bellefeuille	Simon Loisel	Simon Loisel	Joël Vinet-Label
Langlois (Salaberry-de- Valleyfield)	Steeve Lessard	Jean-François Giroux	Jean-François Giroux	Anick D'Arcy
Frédéric-Girard (Salaberry-de- Valleyfield)	Lucie Deschamps		Phébé Paquette	Vacant

ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Sainte-Martine (École primaire (4e, 5e et 6e année) et secondaire)	Marie-Josée Meloche	Rita Widmer	Patrick Marleau	Rita Widmer
---	------------------------	-------------	-----------------	-------------

ÉCOLES SECONDAIRES

du Parcours (Salaberry-de- Valleyfield)	Jean Ricard	Cet établissement offre des services à la clientèle du Centre jeunesse de la Montérégie. Il exerce ses activités dans le cadre d'une collaboration avec le ministère de la Santé et des Services Sociaux et le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les élèves qui le fréquentent sont âgés de 12 à 18 ans.		
Patriotes-de- Beauharnois (Beauharnois)	Éric Ste-Marie Benoit Poulin, adj. temp.	Julie Frappier	Jean-Paul Livenais	Julie Frappier
Baie-Saint-François (Salaberry-de- Valleyfield)	Sylvain Leblanc Caroline Landry, adj.	Karine Bouvrette	Jeanne Briand	Vicky Daoust
Arthur-Pigeon (Huntingdon)	Dominic Tremblay Lori Belaïr, adj. / Mélanie Gallant, adj. temp.	Mathieu Tremblay	Mathieu Tremblay	Anick Lacroix



Les établissements au secteur des adultes et de la formation professionnelle

La formation générale des adultes

Les centres intégrés du Nouvel-Envol

Lynda St-Onge, directrice

Lucie Martel, directrice adjointe

Centre de la Nouvelle-École

23, rue Saint-André, Beauharnois

Services d'enseignement :

- Alphabétisation (Centre de formation de Huntingdon)
- Francisation (Centre de formation de Huntingdon)
- Présecondaire à 5e secondaire (français, anglais, mathématique)
- Intégration socioprofessionnelle

Centre Jean-XXIII

16, rue Cross, Ormstown

Centre du Nouvel-Envol

115, rue Saint-Charles, Salaberry-de-Valleyfield

Services d'enseignement :

- Présecondaire à 5e secondaire (français, anglais, mathématique, histoire et sciences)
- Intégration sociale
- Intégration socioprofessionnelle

La formation professionnelle

Centre de formation professionnelle des Moissons

260, rue Gagnon, Beauharnois

Programmes offerts :

- Arboriculture et élagage (DEP)
- Grandes cultures (DEP)
- Horticulture et jardinerie (DEP)
- Mécanique agricole (DEP)
- Production animale (DEP)
- Production horticole (DEP)
- Réalisation d'aménagements paysagers (DEP)

Centre Saint-Joseph

51, Saint-Pierre, St-Chrysostome

Marc Brichau, directeur par intérim

Patrick Forcier, directeur adjoint temporaire

Lucie Langlois, gestionnaire administrative

Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac

445, rue Jacques-Cartier,

Salaberry-de-Valleyfield

Programmes offerts :

- Assistance à la personne à domicile (DEP)
- Assistance à la personne en établissement de santé (DEP)
- Boucherie de détail (DEP)
- Coiffure (DEP)
- Comptabilité (DEP)
- Lancement d'entreprise (ASP)
- Mécanique industrielle de construction et d'entretien (DEP)
- Opération d'équipement de production (DEP) en collaboration avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs
- Santé, assistance et soins infirmiers (DEP)
- Secrétariat (DEP)
- Secrétariat juridique (DEP)
- Soudage-montage (DEP)
- Vente-conseil (DEP)

Centre Sainte-Cécile

30, rue Saint-Thomas,

Salaberry-de-Valleyfield

Marc Brichau, directeur par intérim

Joël Mercier, directeur adjoint

Sébastien St-Amour, directeur adjoint

Alain Hallé, gestionnaire administratif

Les établissements administratifs et éducatifs

Centre administratif

630, rue Ellice

Beauharnois

Centre éducatif des artisans

47, rue Perreault

Salaberry-de-Valleyfield



Marc Girard, directeur général

Stéphanie Lapointe, directrice générale adjointe, responsable des Services éducatifs (jeunes et adultes)

Martine Lavigne, chef de secrétariat

La direction générale assure la gestion courante des activités et des ressources de la commission scolaire, elle veille à l'exécution des décisions du conseil des commissaires et du comité exécutif et elle exerce les tâches que ceux-ci lui confient. La direction générale assiste le conseil des commissaires dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs.

La direction générale assure également la réalisation du plan stratégique de la commission scolaire et la mise en œuvre des activités qui permettent l'atteinte des résultats en fonction des buts fixés à la convention de partenariat conclue avec le ministère. Les modifications à la Loi sur l'instruction publique amèneront cependant la commission scolaire à adopter un plan d'engagement vers la réussite qui est en élaboration et qui remplacera le plan stratégique.



L'année 2016-2017 a été marquée par le lancement des travaux pour l'élaboration de notre plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Dans une vision de collaboration et empreint de bienveillance, cet exercice se veut utile et rigoureux afin de dresser le portrait de la commission scolaire et du même coup, de donner aux établissements les outils nécessaires pour qu'ils puissent à leur tour travailler avec leur milieu sur

le projet éducatif de leur école. Ce grand projet permet au personnel, aux parents, aux élèves, aux commissaires et aux partenaires de contribuer aux grandes orientations de notre organisation. Il se terminera au printemps 2018, moment où le conseil des commissaires adoptera le plan d'engagement vers la réussite pour le transmettre au ministre en vue de son approbation.

Des investissements importants de plusieurs millions de dollars ont aussi amené des défis fort intéressants pour nos équipes, et ce, autant au centre administratif que dans les établissements concernés. L'agrandissement du centre de formation professionnelle des Moissons, le remplacement de la cafétéria de l'école Sainte-Martine et la dernière phase des travaux à l'école Edgar-Hébert sont autant de projets qui mobilisent le personnel.

Après plusieurs années d'incertitude financière, le budget de la commission scolaire est maintenant en équilibre et des investissements importants ont été réalisés dans les services aux élèves, et ce, suite aux nouvelles mesures annoncées par le MEES.

À la barre de la commission scolaire depuis près de 18 mois, l'année 2016-2017 m'a permis de m'approprier la belle culture de notre organisation. Avec les travaux d'élaboration du PEVR, les projets éducatifs des établissements, la contribution de tous; parents, élèves, employés, partenaires, nous serons en mesure de collaborer ensemble à la réussite et au mieux-être de nos élèves jeunes et adultes.

– Marc Girard



Francys Robidoux, directeur

Frank Burns, directeur adjoint des Services informatiques

Édith Jolicoeur, coordonnatrice

Les Services des ressources financières

Les états financiers pour l'exercice terminé au 30 juin 2017 ont été produits en application des normes comptables canadiennes pour le secteur public et déposés au conseil des commissaires le 27 novembre 2017.

Dans les faits, la commission scolaire dispose d'un surplus d'exercice de 1,2 M\$. En tenant compte de l'exercice 2016-2017, les surplus accumulés susceptibles d'appropriation sont de 2,3 M\$. En effet, le surplus disponible se calcule en soustrayant la valeur des terrains, soit 1,9 M\$ et un montant de 3,2 M\$ correspondant à une subvention à recevoir pour des avantages sociaux futurs du surplus accumulé affiché aux livres, de 7,5 M\$.

Les Services informatiques

Les Services informatiques de la commission scolaire ont pour mandat d'offrir un soutien et de répondre aux besoins de tous les utilisateurs. Ils veillent à l'entretien et au maintien adéquat de tout le réseau pour une utilisation optimale des outils de la technologie de l'information.

Un Plan triennal 2017-2020 des projets et des activités en ressources informationnelles (PTPARI) a été rédigé ainsi qu'une Programmation annuelle 2016-2017 des ressources informationnelles (PARI), tel qu'exigé par la Direction générale de la gouvernance et de la gestion des ressources informationnelles du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.



État de la situation financière

Actifs financiers

Encaisse	267 563 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	12 212 516 \$
Subvention à recevoir - acquisition d'immobilisations	116 282 \$
Subvention à recevoir - financement	25 689 091 \$
Taxe scolaire à recevoir	1 736 584 \$
Débiteurs	1 014 822 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	41 036 859 \$

PASSIFS

Créditeurs et frais courus à payer	14 783 170 \$
Contributions reportées	1 270 727 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	4 778 364
Dettes à long terme	69 377 448 \$
Autres passifs	1 237 144 \$
Passif environnemental	1 760 153 \$
TOTAL DES PASSIFS	93 207 006 \$

ACTIFS FINANCIERS NETS -52 170 146 \$

ACTIFS NON FINANCIERS

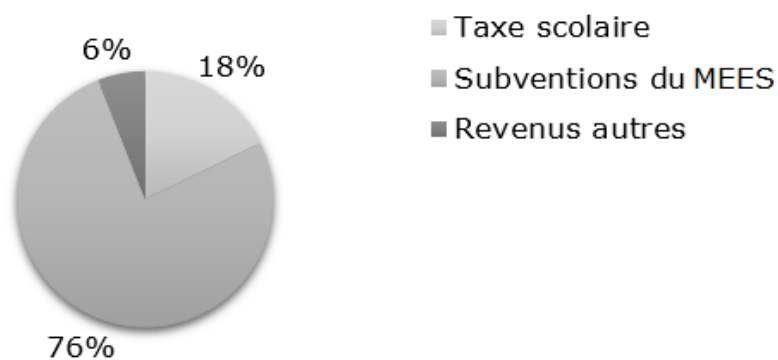
Immobilisations corporelles	59 457 793 \$
Stocks de fourniture	115 043 \$

État des résultats

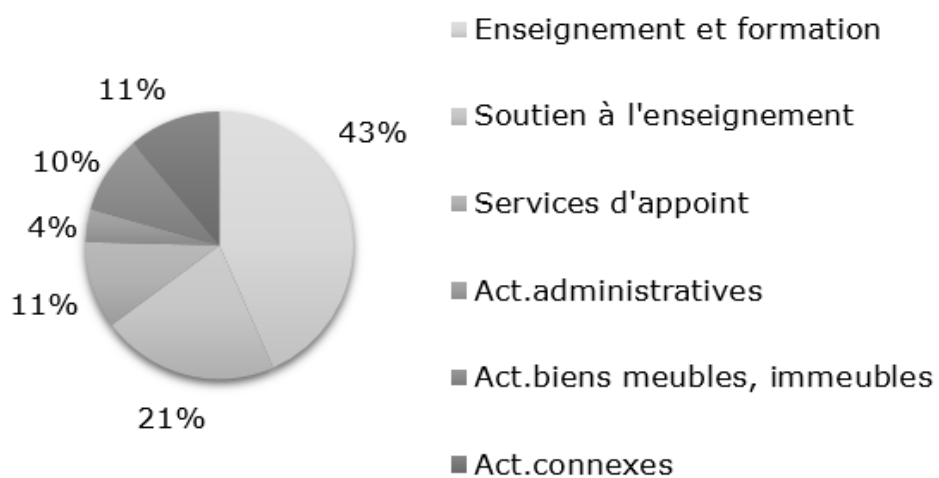
REVENUS	
Taxe scolaire	21 045 061 \$
Subventions de fonctionnement du Ministère	90 201 472 \$
Autres subventions et contributions	375 044 \$
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	84 304 \$
Ventes de biens et services	4 460 289 \$
Revenus divers	2 068 953 \$
Amortissement des contributions reportées	72 170 \$
DÉPENSES	
Enseignement et formation	50 808 384 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	25 137 827 \$
Services d'appoint	12 327 719 \$
Activités administratives	4 623 883 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	11 130 974 \$
Activités connexes	12 562 546 \$
Variation de la provision pour avantages sociaux futurs	527 800 \$
Gains sur disposition d'immobilisations corporelles	(44 787 \$)
DÉPENSES TOTALES	117 074 346 \$
SURPLUS DE L'EXERCICE	1 232 945 \$

Répartition des revenus et dépenses par secteur en 2016-2017

Sources de revenus



Dépenses par secteur





Les Services éducatifs (jeunes et adultes)

Stéphanie Lapointe, directrice générale adjointe, responsable des Services éducatifs (jeunes et adultes)

Suzie Vranderrick, directrice adjointe

Johanne Benjamin, directrice adjointe

Lyse Baldwin, coordonnatrice

Chantal Rochon, agente d'administration

Les Services éducatifs s'assurent de la qualité des services éducatifs dispensés à la commission scolaire en accompagnant et en outillant les établissements dans l'application des programmes d'études et des encadrements légaux, l'évaluation des apprentissages, la mise en œuvre des plans ministériels et de l'adaptation des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA), tout en étant responsables de l'organisation scolaire.

Reddition de compte

Ce rapport rend compte à la population de la réalisation du plan stratégique de la commission scolaire et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre. En conséquence, les principales réalisations des Services éducatifs sont répertoriées dans la section intitulée [Reddition de compte](#). Pour voir quelques faits saillants, vous pouvez cliquer sur les icônes ici-bas.



Les Services éducatifs aux jeunes



Cap sur les écoles efficaces

Nous poursuivons ce grand chantier de travail amorcé en 2014-2015 avec l'ensemble des directions d'établissement au sujet des écoles efficaces afin que tous les élèves apprennent, actualisent leur plein potentiel et soient bien préparés pour entamer leur vie adulte. Ce travail est guidé par des données probantes issues de la recherche et porte sur les principaux thèmes suivants :

- Attentes élevées par rapport à la réussite des élèves;
- Évaluations et contrôles fréquents du progrès des élèves;
- Priorité accordée à l'enseignement de la littératie au préscolaire et au premier cycle du primaire;
- Milieu ordonné et sécuritaire où règne un climat propice à l'apprentissage et un milieu accueillant pour les parents et pour la communauté;
- Leadership fort de la direction, résolument centré sur la qualité de l'enseignement;
- Approche collaborative de la gestion qui associe les membres de la communauté éducative à la résolution des problèmes concernant la réussite des élèves;
- Responsabilité de l'éducation partagée avec les parents et la communauté;
- Participation des parents à la vie scolaire de leur enfant primordiale et s'exerce en partenariat avec l'école dans une collégialité avec celle-ci;
- Partenariats mis en place non seulement pour que l'école bénéficie des ressources de la communauté, mais pour qu'elle fasse aussi sa marque dans la communauté.



Déploiement d'un service bonifié en orthophonie

À la lumière d'un état de situation réalisé en 2015-2016, avec l'ajout d'une mesure financière du ministère ainsi que le départ à la retraite d'un professionnel, il a été décidé d'engager quatre nouvelles orthophonistes pour atteindre, au plan d'effectif, sept orthophonistes. Ainsi, l'année 2016-2017 nous a permis de revoir le service offert auprès des

élèves ayant des difficultés langagières ainsi que d'augmenter les interventions de dépistage et de stimulation. Un cadre de référence (en document de travail) a été réalisé et sera finalisé en 2017-2018.



Contenus en orientation scolaire et professionnelle - Expérimentation 2016-2017

En juin 2016, le ministère sollicitait les commissions scolaires afin d'avoir des écoles qui expérimenteraient les nouveaux contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP). Ainsi des activités ont été organisées auprès des élèves du 3^e cycle du primaire des écoles Saint-Urbain, Montpetit (Saint-Chrysostome), Saint-Jean et Sainte-Martine.

Une conseillère d'orientation a préparé et animé certaines activités dans les écoles en collaboration avec les enseignants.

Ces activités ont été sélectionnées parmi le continuum des 49 contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) qui constitue un répertoire commun pour toutes les écoles du Québec à partir des besoins généraux des élèves sur les trois aspects suivants : la connaissance de soi, les différentes possibilités qu'offre le monde scolaire québécois ainsi que leur connaissance du monde du travail. L'objectif étant d'amener les élèves à faire des apprentissages de base en orientation pendant sept années, soit du troisième cycle du primaire, jusqu'à la cinquième secondaire.

Enfin, les activités ont suscité beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme chez les élèves. Ces derniers ont posé une multitude de questions et ont vécu des activités concrètes. Ils ont eu à réfléchir sur eux-mêmes, à faire valoir leurs qualités et leurs compétences.



Centre de formation professionnelle des Moissons

À la suite de l'obtention d'une subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du programme de Mécanique agricole, les locaux du centre Saint-Joseph de Saint-Chrysostome ont été agrandis pour mieux répondre aux besoins. De plus, une multitude d'équipements ont été acquis, dont une moissonneuse batteuse et quelques tracteurs. L'autorisation provisoire du ministère pour ce programme, arrivant à sa fin en juin 2018, une nouvelle demande d'autorisation pour poursuivre l'offre de cette formation a été déposée au ministère en juin 2017. L'ensemble des partenaires clés de la région se sont mobilisés pour soutenir cette demande de carte.

Le programme en production animale – volet équin quant à lui a de nouveaux aménagements chez l'Académie équestre du Suroît à Mercier. Les compétences en lien direct avec les chevaux se donnent à cet emplacement.



Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac

À la suite de l'obtention d'une subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour l'aménagement d'un atelier pour le programme de Boucherie de détail à même le centre, une première cohorte a débuté dans ses nouveaux locaux.

Le centre a aussi aménagé l'ancienne école primaire Dominique-Savio en point de service pour plusieurs de ses cours. Un laboratoire de santé, des salles de classe pour les adultes, un stationnement et une aire de vie commune ont été aménagés.

Enfin, une première cohorte d'élèves a complété le programme en opération d'équipements de production, dans le cadre d'une entente avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, afin de répondre aux besoins du marché local. D'ailleurs, pour assurer une continuité de service, une prolongation de l'entente a été signée jusqu'en juin 2018,

dans l'attente d'une réponse à la demande d'autorisation provisoire déposée au ministère en juin 2017 pour s'assurer de répondre au besoin du milieu concerné de façon récurrente. Encore une fois, l'ensemble des partenaires clés de la région se sont mobilisés pour soutenir cette demande de carte.



Les centres intégrés du Nouvel-Envol

En collaboration avec Emploi-Québec, une formation d'intégration socioprofessionnelle (ISP) en services alimentaires a été offerte à une clientèle handicapée et éloignée du marché du travail. Treize participants

y ont pris part cette année. Huit d'entre eux ont complété la formation avec succès et d'autres ont été dirigés vers des services d'enseignement plus appropriés en cours d'année.

La formation de base et la formation diversifiée se poursuivent selon les exigences des nouveaux programmes, dans le cadre de l'implantation du nouveau pédagogique, obligatoire d'ici juin 2019.

Le service aux entreprises et la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

François Vaudrin, chargé de projet

Depuis plusieurs années, la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) était un service régionalisé. Après analyse, il a été décidé à la table des directeurs généraux de la Montérégie, au printemps 2016, d'offrir ce service directement dans chacune des commissions scolaires afin de mieux desservir la population des territoires respectifs.

Le service aux entreprises ainsi que celui de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) ont travaillé en étroite collaboration afin d'atteindre un plus grand nombre de candidats.



Service aux entreprises

Le service aux entreprises de la commission scolaire conçoit, organise et développe des formations qui contribuent à l'amélioration des performances des petites, moyennes et grandes entreprises, au moyen de formations sur mesure, orientées vers des besoins régionaux et locaux. Il rend accessible, à l'ensemble des entreprises, d'importantes ressources éducatives, tant au plan matériel (locaux, équipements, etc.) qu'au plan humain (formatrices et formateurs expérimentés en formation sur mesure et en contact étroit avec le milieu du travail).

Ainsi, ce service a poursuivi sa collaboration avec les employeurs du milieu agricole et industriel de la région. L'offre de formation s'est orientée en grande partie sur :

- la formation sur l'application des pesticides en milieu agricole et la culture du ginseng en milieu forestier;
- la formation en soudage par le procédé SMAW;
- les formations en santé et la sécurité au travail (espaces clos, cadenassage, l'ASP santé et sécurité sur les chantiers de construction, opérations sécuritaires sur chariot élévateur);
- la formation d'accueil de tous les employés des entrepreneurs qui ont un contrat avec Zinc Électrolytique du Canada Ltée. Cette formation porte sur les normes de sécurité en vigueur sur le site de l'usine, les dangers propres à chaque département et les politiques à respecter.

À titre de point de service pour la région, le service aux entreprises a poursuivi la supervision d'examens autorisés par l'Association québécoise du transport routier pour les futurs signaleurs de chantiers routiers.

Le service aux entreprises a aussi offert des tests de sélection pour des opérateurs-ajusteurs et des mécaniciens d'entretien.

L'AEP en Hygiène et salubrité en milieux de soins et service alimentaire a également été bonifié avec l'ajout de trois volets. Le premier volet « services d'entrée en formation » vise à accueillir et à outiller les candidats face aux défis qui les attendent à la suite d'un retour aux études. Le second volet, « service alimentaire » offre la possibilité d'obtenir l'accréditation du MAPAQ en hygiène et salubrité alimentaire. Le troisième volet « service à la clientèle » a pour objectif de sensibiliser les candidats à la diversité de la clientèle qu'ils côtoieront en établissement de santé (santé mentale, autonome ou semi-autonome, etc.). L'AEP en Hygiène et salubrité en milieux de soins et service alimentaire a été enseignée au point de service Dominique-Savio et au centre du Nouvel-Envol. Elle a été entièrement financée par Emploi-Québec Montérégie.



Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Le service de la reconnaissance des acquis et des compétences permet d'évaluer et de reconnaître officiellement les compétences acquises grâce à des expériences de vie et de travail en fonction d'un programme d'études.

Afin de compléter diverses compétences pour obtenir leur diplôme, trois groupes se sont formés pendant l'année. Des rencontres individuelles ont également eu lieu pour les programmes de secrétariat, de comptabilité et de lancement d'une entreprise.

La RAC est dorénavant gérée par chacune des commissions scolaires. Ce changement a eu une incidence directe sur le nombre de demandes. Le service offert a été revu, avec

l'aide du centre d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences (CERAC), afin d'identifier les secteurs de travail les plus en demande de la région et de développer un plan d'action en tenant compte de cette nouvelle réalité.



Jean-François Lavertu, directeur

François Robichaud, directeur adjoint

Alain Pagé, coordonnateur

Annie Léger, conseillère gestion de personnel

La commission scolaire est l'un des plus importants employeurs de la région avec ses quelque 1 750 employés réguliers et occasionnels qui œuvrent à la réussite des élèves. Les Services des ressources humaines s'assurent du respect, de la compréhension et de l'application des conditions de travail de manière à établir un contexte d'apprentissage optimal pour les élèves. C'est une équipe de 12 personnes qui œuvrent notamment à la dotation, à l'évaluation, à la rémunération, au perfectionnement, aux avantages sociaux, au développement organisationnel et à la santé et sécurité du personnel.

Plus spécifiquement, les Services des ressources humaines assument un rôle important de services-conseils et d'expertise fonctionnelle auprès de la direction générale et de tous les gestionnaires de la commission scolaire. Ils contribuent ainsi à la réalisation de la mission de la commission scolaire par le recrutement, la fidélisation et le développement des ressources humaines dont elle a besoin. En outre, au cours de l'année scolaire, les Services des ressources humaines ont recruté pas moins de 183 personnes pour assurer le renouvellement ou le remplacement du personnel.



Jean-François Primeau, directeur

Lucie Langlois, gestionnaire administrative

Les Services du secrétariat général et des communications traitent des aspects liés à la vie corporative et aux communications de la commission scolaire. Son directeur est secrétaire du conseil des commissaires et responsable de l'observation des règles contractuelles.

Ils assurent les relations avec les médias et ont émis 17 communiqués de presse et avis destinés à favoriser la diffusion de l'information, la participation aux activités de la commission scolaire, de ses écoles et de ses centres et la valorisation des réalisations des élèves et du personnel. De plus, ils veillent à la gestion du site Web et de la mise à jour de son contenu.

En cours d'année, une conseillère en communication a permis de bonifier les communications effectuées pour faire connaître nos programmes en formation professionnelle, en formation générale aux adultes et nos services de reconnaissance des acquis et aux entreprises.

De plus, afin de favoriser un échange dynamique avec sa communauté scolaire, la commission scolaire a préparé la mise en ligne de sa page Facebook en vue de la rentrée 2017-2018.

Une infolettre à l'intention du personnel est également sur la planche à dessin afin de faciliter la diffusion de l'information, à la fois d'ordre professionnel ainsi que sur le développement des services.

Gestion documentaire et accès à l'information

Les Services du secrétariat général et des communications procèdent à la classification, la conservation et la destruction des documents conformément à la loi. Ils doivent notamment assurer la protection des renseignements personnels et en permettre l'accès aux personnes qui y ont droit, tout comme aux documents des organismes publics. Au cours de l'année, 26 demandes d'accès ont été traitées, conformément à la loi.

Par ailleurs, la commission scolaire a répondu à 278 demandes de documents scolaires (relevés de notes, bulletins ou attestations) au cours de l'année.

La gestion des différends

Les Services du secrétariat général et des communications de la commission scolaire ont reçu des demandes qui ont nécessité un suivi par les intervenants concernés.

Ces demandes concernent des sujets de différentes natures : administrative (8), admission et classement (35), discipline (10), interventions et services pédagogiques (22), sécurité (5), intimidation (9), transport (8), services complémentaires (13) et autres sujets (23). Cette répartition rejoint essentiellement celle de l'an dernier. Les demandes concernant les services complémentaires ont toutefois fait l'objet d'une légère augmentation.

En cours d'année, les parents d'un élève ont présenté une demande de révision d'une décision qui a été traitée promptement par les Services du secrétariat général et des communications et soumise au comité de révision qui a formulé ses constatations et recommandations au conseil des commissaires pour décision.

Deux autres demandes ont été formulées et traitées par le comité pour lesquelles une solution a été trouvée sans que le conseil des commissaires ait eu besoin de trancher.

Guide sur les sorties et voyages en milieu scolaire

Les Services du secrétariat général et des communications ont publié un projet de « Guide sur les sorties et voyages en milieu scolaire » qui est présentement en période de validation. Ce guide se veut un outil simple et pratique permettant aux différents

intervenants du milieu scolaire qui veulent élaborer un projet de sortie ou de voyage scolaire de retrouver, dans un même document, toutes les informations utiles.



Jean-Sirice Loisel, directeur

Martin Laframboise, coordonnateur

Karol Beaudoin, régisseur

Nathalie Meilleur, agente d'administration temporaire

Mélanie Gignac, régisseuse du Service du transport scolaire

Les Services des ressources matérielles

Les allocations spécifiquement reçues pour l'investissement incluant l'amélioration, la transformation et le maintien des bâtiments ont permis la réalisation de projets d'investissement pour une valeur de 6 901 907 \$, lesquels se détaillent comme suit :

EMBELLISSEMENT DES COURS D'ÉCOLE	2 028 \$
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	344 537 \$
MAINTIEN DES BÂTIMENTS	2 664 285 \$
AMÉLIORATION ET TRAVAUX MAJEURS	2 019 004 \$
MOBILIER, APPAREILLAGE ET OUTILLAGE	651 542 \$
AGRANDISSEMENT ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE/SECONDAIRE	186 967 \$
AGRANDISSEMENT/AMÉLIORATION/FORMATION PROFESSIONNELLE	1 033 544 \$

Qualité de l'air dans les établissements

Les rapports de caractérisation de la présence d'amiante ont été distribués aux établissements et les registres sont maintenant disponibles dans chacun de ceux-ci.

Au niveau du plan sur la qualité de l'air intérieur, nous avons élargi le programme d'entretien préventif des équipements des systèmes mécaniques aux écoles primaires afin d'assurer le fonctionnement optimal de ces équipements.

Agrandissement ou réaménagement de locaux

L'agrandissement et le réaménagement du centre Saint-Joseph ont été complétés dans le cadre du programme de « Mécanique agricole ». De plus, nous avons complété le réaménagement des locaux pour le programme de Boucherie de détail au centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac.

Les travaux de conception ont été complétés pour les projets de réaménagement et d'agrandissement de locaux au centre de formation professionnelle des Moissons ainsi que pour le projet de conversion de l'école Edgar-Hébert. Nous avons de plus commencé les travaux de conception pour le projet de remplacement du bloc cafétéria à l'école Sainte-Martine.

Embellissement des cours d'école

Les appels d'offres pour les projets des écoles Notre-Dame-du-Rosaire et Notre-Dame-de-l'Assomption ont été lancés dans l'attente des autorisations ministérielles.

Maintien des actifs

Les investissements en maintien des actifs nous ont permis d'effectuer les travaux suivants :

- Amélioration de l'accès au bâtiment pour l'adaptation aux personnes à mobilité réduite aux écoles Frédéric-Girard, Arthur-Pigeon et au centre du Nouvel-Envol;
- Remplacement du système de ventilation du rez-de-chaussée du centre administratif et du système desservant les blocs A et B à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois;
- Remplacement de sections de conduite de l'égout sanitaire aux écoles Saint-Eugène de Beauharnois, Sacré-Cœur de Sainte-Martine et Marie-Rose;
- Remplacement de fini de plancher à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois;
- Réfection de bassins ou sections de toiture aux écoles Saint-Eugène de Beauharnois, Centrale Saint-Antoine-Abbé, Des Jeunes-Riverains, Marie-Rose, Saint-Eugène de Salaberry-de-Valleyfield, des Patriotes-de-Beauharnois et de la Baie-Saint-François;
- Installation d'un dispositif anti-refoulement sur les entrées d'eau potable des écoles Saint-Eugène de Beauharnois, Notre-Dame-de-la-Paix, Saint-Étienne et Jésus-Marie;
- Réfection des façades de maçonnerie au centre administratif ainsi qu'aux écoles Montpetit de Salaberry-de-Valleyfield, Frédéric-Girard, Saint-Étienne, Centrale Saint-Antoine-Abbé et Sainte-Agnès;
- Réfection d'une partie de la cour de l'école et d'une partie du stationnement à l'école Notre-Dame;
- Mise aux normes du système d'évacuation de hottes de cuisine du local de préparation d'aliments du centre du Nouvel-Envol;
- Réfection de locaux et d'une section de parement extérieur à l'école Edgar-Hébert;
- Réhabilitation des fenêtres de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois.

Les Services du transport

Ce sont 6 147 élèves qui utilisent le transport scolaire. Les autobus mobilisés par la commission scolaire parcourent quotidiennement 14 372 kilomètres répartis sur 122 circuits et 466 parcours. Les élèves montent et descendent de l'autobus à domicile ou à l'un des 1 208 sites d'embarquement prévus.

Informatisation

Les Services du transport scolaire utilise un mode de communication sans papier. Ainsi, les informations relatives au transport des élèves sont transmises par courriel aux parents. Ceux-ci peuvent également consulter ces informations sur le [site Web](#) de la commission scolaire. Une demande d'attribution d'une place disponible ou pour la fréquentation d'un projet pédagogique particulier peut aussi être complétée sur le site Web de la commission scolaire.

Tarification des places disponibles et des projets pédagogiques particuliers

Ce sont plus de 555 demandes de transport en places disponibles, 112 demandes de transport vers une école offrant un projet pédagogique particulier et 44 demandes de transport à une adresse temporaire qui ont été acceptées cette année. Le coût de la place disponible étant de 80 \$, 120 \$ pour un projet pédagogique particulier et 25 \$ pour une adresse temporaire.



Les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et leurs pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle, dans le cadre de leur participation à la définition des orientations et des priorités de la commission scolaire, d'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur milieu, de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire et de s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire.

Le conseil des commissaires est constitué de 12 commissaires élus ou nommés en application de la Loi sur les élections scolaires (RLRQ c.E-2.3), soit 11 commissaires élus dans autant de circonscriptions et le président mis en élection sur tout le territoire de la commission scolaire.

Quatre commissaires représentants du comité de parents complètent la composition du conseil. Ces derniers sont élus par les membres du comité de parents.

Code d'éthique et de déontologie

La Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil des commissaires doit, par règlement, adopter un [code d'éthique et de déontologie](#) applicable aux commissaires qui porte sur les devoirs et obligations des commissaires.

Il doit aussi prévoir la désignation d'une personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction, le cas échéant. Cette personne est appelée la conseillère à l'éthique. Le 25 juin 2013, le conseil a désigné Me Madeleine Lemieux, conseillère à l'éthique.

Le rapport annuel doit en outre faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des commissaires déçus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

Au cours de l'année 2016-2017, aucune plainte n'a été traitée par la conseillère à l'éthique.

Le conseil a tenu les 11 séances ordinaires prévues par règlement dont 5 ont été ajournées. Le conseil a également tenu 22 séances de travail.

Certaines réalisations et décisions du conseil des commissaires au cours de l'année 2016-2017 :

- Nomination de monsieur Steeve Lessard à la direction de l'école Langlois;
- Constitution des conseils d'établissements des écoles Edgar-Hébert, Notre-Dame-du-Saint-Esprit, Notre-Dame-de-la-Paix, Notre-Dame-de-l'Assomption et de la Baie-Saint-François;
- Nomination de madame Sylvie Montpetit en tant que substitut au conseil général de la FCSQ pour l'année 2016-2017;
- Nomination des délégués – monsieur Frank Mooijekind, madame Sylvie Montpetit et madame Francine Montpetit – et des substituts – madame Diane Giguère, madame Jocelyne Himbeault et madame Manon Daigneault – à l'Assemblée générale de la FCSQ pour l'année 2016-2017;
- Rémunération des membres du conseil des commissaires;
- Délégation au réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ);
- Signature des chèques et des effets bancaires;
- Plan d'effectif 2016-2017 – amendement personnel professionnel (CSQ);
- Appui au baccalauréat de perfectionnement en sciences infirmières dans la région;
- Autorisation d'un tirage pour le financement des sorties éducatives à l'école Langlois;
- Projet école alternative : début de la consultation;
- Analyse financière de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands;
- Nomination temporaire de madame Sophie Gamache, professionnelle aux services administratifs du Collège de Valleyfield, à titre de secrétaire du comité de sélection dans le cadre des appels d'offres pour des services professionnels dans le projet de conversion de l'école Edgar-Hébert en école primaire;

- Autorisation d'un tirage pour financer le voyage en Italie des élèves de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois;
- Autorisation d'un tirage pour financer les dépenses reliées au Grand Défi Pierre Lavoie de l'école de la Baie-Saint-François;
- Reconnaissance de l'éducation publique comme priorité nationale par l'Assemblée nationale du Québec;
- Nomination des membres du comité des ressources humaines;
- Nomination des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
- Nomination des membres du comité de vérification;
- Nomination des membres du comité consultatif de transport;
- Désignation des membres du comité de révision;
- Nomination au conseil d'administration du Centre d'études supérieures de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;
- Projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020;
- Protocole d'entente avec la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka (bibliothèque);
- Protocole d'entente avec la ville de Saint-Stanislas-de-Kostka (parc-école);
- Programmation annuelle des activités en ressources informationnelles (pari) 2016-2017;
- Modification à la composition du comité des ressources humaines (résolution cc-2790-161128);
- Modification à la structure administrative;
- États financiers au 30 juin 2016;
- Régime emprunts 2016-2017;
- Renouvellement de l'entente visant le soutien de projets de sorties culturelles scolaires pour l'année 2016-2017;
- Autorisation du dirigeant de l'organisme – *Services professionnels d'architecture* pour le projet de conversion de l'école Edgar-Hébert;
- Établissement d'une école aux fins d'un projet particulier et consultation des critères d'inscription 2017-2018 pour l'école alternative;
- Nomination de madame Johanne Benjamin à la direction adjointe des Services éducatifs aux jeunes, responsable de l'adaptation scolaire et des services complémentaires;
- Taxe scolaire due et liste des lots mis en vente pour défaut de paiement de taxe en date du 17 janvier 2017;
- Calendrier scolaire primaire-secondaire 2017-2018;
- Nomination temporaire de madame Sophie Gamache, professionnelle aux services administratifs du Collège de Valleyfield, à titre de secrétaire du comité de sélection dans le cadre des appels d'offres pour des services professionnels dans le projet de reconstruction du bloc de cafétéria de l'école Sainte-Martine;
- Regroupement pour un Québec en santé;
- Demande d'autorisation pour établir deux (2) circonscriptions électorales de plus que ce qui est prévu à l'article 6 de la Loi sur les élections scolaires (RLRQ, C., e-2.3)
- Nomination de la firme *Brunet, Roy, Dubé CPA SENCRL* en tant que vérificateur externe pour l'année 2016-2017;
- Calendriers scolaires FGA-FP 2017-2018;
- École alternative (critères d'inscription et 222 lip);
- Autorisation de négociation et de signature du bail pour la location de 600 mètres carrés d'espace de bureaux avec le CISSSME pour le centre jeunesse de la Montérégie au centre Sainte-Cécile;
- Nomination de monsieur Sébastien St-Amour à la direction adjointe du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac, secteur santé;
- Octroi d'un mandat dans le but d'analyser et de soutenir les services des ressources matérielles;
- Politique de gestion du personnel cadre;
- Taux d'intérêt sur arrrages de taxe scolaire – année 2017-2018;
- Tarification de la surveillance et de l'encadrement du midi 2017-2018;
- Taux de taxation pour les contribuables à imposition partagée (type neutre) – année 2017-2018;
- Dépôt d'une demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour obtenir l'autorisation provisoire d'offrir la formation menant à un DEP en opération d'équipements de production;
- Dépôt d'une demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour obtenir l'autorisation provisoire d'offrir la formation menant à un DEP en mécanique agricole;
- Révision de la politique de transport scolaire;
- Taux de remboursement au kilomètre 2017-2018;
- Plan d'effectif 2017-2018 – personnel de soutien manuel (CSQ);
- Plan d'effectif 2017-2018 – personnel professionnel (CSQ);
- Plan d'effectif 2017-2018 – secteur général (CSN);
- Projet de division en circonscriptions électorales;

- Structure administrative 2017-2018;
- Règlement modifiant de nouveau le règlement de délégation de fonctions et pouvoirs (comité de répartition des ressources);
- Nomination temporaire de monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles à la Commission scolaire des Patriotes, à titre de secrétaire du comité de sélection pour un appel d'offres de prix ajustés en fonction de la qualité pour le contrat d'entretien sanitaire à l'école de la Baie-Saint-François et au centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac;
- Renouvellement de l'entente relative au partage des installations avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield;
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2020;
- Mandat CCSR – équipements informatiques usagés;
- Autorisation d'entamer le processus de négociation des contrats de transport scolaire et constitution du comité de négociation;
- Contrat de location de fibre optique – Targo communications inc;
- Politique nationale de l'architecture

Approvisionnement :

- Modification au contrat de location des appareils multifonctions pour les besoins d'impression des établissements et du centre administratif;
- Autorisation de participation à un regroupement d'achats du CARME pour les services de mobilité cellulaire (forfait voix et données) pour un contrat débutant au moment de la migration des lignes et se terminant en décembre 2025;
- Autorisation de participation à un regroupement d'achats du CARME pour les fournitures médicales pour une durée de cinq ans à partir du 1^{er} mars 2017;
- Renouvellement du contrat d'assurance pour l'année 2017-2018;
- Amendement de la résolution CC-2801-161128 : autorisation de participation à un regroupement d'achats du CARME pour la fourniture du papier d'impression pour une durée de cinq ans à partir du 1^{er} mars 2017;
- Octroi du contrat appareils multifonctions à l'entreprise *Copicom Solutions inc.*;
- Autorisation de procéder de gré à gré pour l'acquisition de services pour la fourniture et l'entretien des équipements d'impression nécessaires à l'opération du service de reprographie de la commission scolaire du 29 mars au 31 décembre 2017.

Et concernant des travaux de construction, de réparation et d'entretien :

- Octroi du contrat de services professionnels d'architecture pour le projet de conversion de l'école Edgar-Hébert à la firme d'architectes *Massicotte, Dignard, Taillefer, Patenaude, Vincent, Leclerc, architectes en consortium*;
- Octroi du contrat de services professionnels d'ingénierie pour le projet de conversion de l'école Edgar-Hébert à la firme d'ingénierie *Les Services exp. inc.*;
- Octroi du contrat de services professionnels d'architecture pour le projet de reconstruction du bloc cafétéria de l'école Sainte-Martine à la firme d'architectes *Massicotte, Dignard, Taillefer, Patenaude, Vincent, Leclerc, architectes en consortium* – projet numéro CAFETE036 – plan québécois des infrastructures – PQI 2015-2025;
- Octroi du contrat de services professionnels d'ingénierie pour le projet de reconstruction du bloc cafétéria de l'école Sainte-Martine à la firme d'ingénierie *Les Services exp. inc.* – projet numéro CAFETE036 – plan québécois des infrastructures – PQI 2015-2025;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement de toiture sections E, H3, H4, H6, H7, J1, W1, W2, W3, W6, W10 ET W11 à l'école de la Baie-Saint-François à l'entreprise *Couvertures West Island inc.* – projet numéro 160390069 de la mesure Maintien des bâtiments 2016-2017;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement des portes et fenêtres du bloc H à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois à l'entreprise *Les Constructions GMP* – projet numéro 160350101 de la mesure Maintien des bâtiments 2016-2017;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement de toiture sections A1, A2, A3, B1, B2, B3 ET D1 au centre Sainte-Cécile à l'entreprise *Les Toitures Techni-Toit (9165-1364) Québec inc.* – projet numéro 160430017 de la mesure Maintien des bâtiments 2016-2017;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de la maçonnerie à l'école Notre-Dame-du-Saint-Esprit à l'entreprise *Les rénovations Montplaisir* – projet numéro 100250017 de la mesure Maintien des bâtiments 2010-2011;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de la maçonnerie à l'école Sacré-Coeur à Salaberry-de-Valleyfield à l'entreprise *Les rénovations Montplaisir* – projet numéro 090260023 de la mesure résorption du déficit d'entretien 2009-2010;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de la maçonnerie au centre administratif à l'entreprise *Constructions M&F (9257-0134) Québec inc.* – projet numéro 110990028 de la mesure maintien des bâtiments 2011-2012;
- Autorisation de poursuivre le processus de l'appel d'offres et de conclure le contrat pour le projet de réfection du drainage et puits de dilution des laboratoires à l'école Arthur-Pigeon avec le seul soumissionnaire conforme;

- Autorisation de poursuivre le processus de l'appel d'offres et de conclure le contrat avec le seul fournisseur conforme pour le projet de réfection de la maçonnerie à la Nouvelle-École – projet numéro 080410020 de la mesure Résorption du déficit d'entretien 2008-2009;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de l'entrée principale à l'école Arthur-Pigeon à l'entreprise *Les rénovations Montplaisir*– projet numéro 160400071 de la mesure Maintien des bâtiments 2016-2017;
- Octroi d'un contrat pour le projet d'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées au centre de formation professionnelle des Moissons à l'entreprise *Les Constructions Charmi inc.*– projet numéro 170450102 de la mesure 30850 – mesure spéciale 2017-2018;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection du gymnase à l'école Arthur-Pigeon à l'entreprise *9302-1814 Québec inc. (Zportiv)*– projet numéro 160400072 de la mesure Maintien des bâtiments 2016-2017;

Les procès-verbaux des séances du conseil des commissaires sont disponibles sur le [site Web](#).



Conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires a institué ses comités de révision, de gouvernance et d'éthique, de vérification et des ressources humaines.

LE COMITÉ DE RÉVISION

Francine Montpetit, Linda Boulerice / Jocelyne Himbeault et Jean-Paul Livenais, membres

Diane Giguère / Karine Prigent et Jocelyne Himbeault / Linda Boulerice, substituts

L'élève visé par une décision du conseil des commissaires, du comité exécutif, du conseil d'établissement ou du titulaire d'une fonction ou d'un emploi relevant de la commission scolaire ou les parents de cet élève peuvent demander au conseil des commissaires de réviser cette décision. Le conseil des commissaires soumet les demandes qu'il reçoit à l'examen du comité de révision qui lui fait rapport de ses constatations accompagnées de ses recommandations.

Le comité a formulé ses recommandations et constatations à l'égard d'une demande que le conseil a traitée rapidement. Deux autres demandes ont été formulées et traitées par le comité pour lesquelles une solution a été trouvée sans que le conseil des commissaires ait eu besoin de trancher.

LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Francine Montpetit, Suzanne Thibault / Jocelyne Himbeault et Julie Frappier / Nicolas Briancourt, membres

Frank Mooijekind, d'office

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou habiletés sont jugées utiles à l'administration de la commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3 de l'article 143 de la Loi sur l'instruction publique, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établis en application de l'article 175.1 de la loi. Il a en outre pour fonction de formuler des

recommandations au conseil des commissaires pour la désignation du protecteur de l'élève et la nomination de la personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique et de déontologie et d'imposer une sanction.

Le comité a tenu cinq rencontres qui lui ont permis, entre autres, de travailler à l'élaboration d'un projet de code d'éthique et de déontologie pour la communauté scolaire. À cette fin, il a pu compter sur la collaboration du comité des ressources humaines.

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Marc Rémillard, Karine Prigent / Lina Boucher et Alain Daigneault / Patrick Marleau, membres
Frank Mooijekind, d'office

Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire.

Au cours de trois rencontres, le comité a traité des règles budgétaires 2016-2017 et du projet de règles budgétaires 2017-2018 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la planification et le suivi budgétaire et l'implantation de nouveaux outils financiers.

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Éric Legault, Diane Giguère, Jocelyne Himbeault / Manon Daigneault et Nicolas Briancourt / Julie Frappier, membres
Frank Mooijekind, d'office

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister les commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétences et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par la commission scolaire en application des articles 96.8 (directeur d'école), 110.5 (directeur de centre) et 198 (directeur général et directeur général adjoint).

Plus spécifiquement, le comité s'est réuni à trois occasions afin de discuter des nouveaux défis auxquels est confrontée la commission scolaire pour combler des postes de direction d'établissement et des pistes de solutions pour y parvenir, le tout, dans une perspective d'amélioration des processus de recrutement et de sélection. À cet effet, nous avons pu compter sur la collaboration des membres du Comité de gouvernance et d'éthique afin de réfléchir à certains changements qui devront être apportés au *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs*. Les travaux se poursuivront à la prochaine année scolaire.



LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire a institué, sous la direction du directeur général, un comité consultatif de gestion au sein duquel siègent les directeurs d'école, le directeur des centres de formation professionnelle, le directeur des centres d'éducation des adultes et des membres du personnel cadre de la commission scolaire. Ce comité se réunit mensuellement et permet à ses membres de participer à l'élaboration du plan stratégique, des politiques et des règlements de la commission scolaire.

Le comité a tenu 11 rencontres et offert 2 formations au personnel cadre de la commission scolaire :

- Culture des données (en continuité avec la formation offerte sur les communautés d'apprentissage professionnelles (CAP));
- Gérer son temps, ses priorités et ses activités avec Microsoft Outlook.
-

LE COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Julie Frappier, Karine Gibeault, Cijy Perreault, Alain Daigneault, Martin Maheux, Virginie Marie Vigner, Sandra Rivard, Michel Truchon Chantal Primeau, Lisette Roy, parents Suzie Vranderick et Johanne Benjamin représentantes des Services éducatifs aux jeunes

Jean Ricard, représentant des directions d'établissement

Yohan Brouillette et Nathalie Cyr, représentants du personnel enseignant

Marie-Pierre Dufort-Boucher et Isabelle Jean, représentantes du personnel professionnel

Kathleen Mathieu, représentante du personnel de soutien

Renée-Michelle Boyer, représentante des organismes

Ce comité donne son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves. Il peut aussi donner son avis sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le comité s'est réuni à deux reprises. De plus, les membres du comité ont été consultés au sujet de la politique relative à l'organisation des services aux ÉHDAA et sur l'organisation des services aux ÉHDAA 2016-2017.

Une présentation a été faite par madame Julie-Soleil Sabourin, professionnelle de la commission scolaire lors de l'assemblée générale : **Apprendre, ça s'apprend! En utilisant les fonctions exécutives.**

Le comité assure également une présence aux activités des comités locaux sur la persévérance scolaire et à la Fédération des comités de parents du Québec.

LE COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

Lina Boucher et Diane Giguère / Julie Frappier, commissaires
Jean-François Giroux, représentant du comité de parents

Ce comité donne son avis sur la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves, sur le plan d'organisation du transport des élèves de la commission scolaire, sur les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, sur les critères et les modalités d'utilisation des places disponibles, l'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins et sur toutes les questions que lui soumet la commission scolaire.

COMITÉ DE PARENTS

Louis Ranger, président, Simon Loiselle, vice-président, Roxane Brisson, secrétaire et Sébastien Morriveau, trésorier

Le comité de parents est composé d'un représentant de chaque école et d'un représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA).

Le comité de parents a pour fonction de promouvoir la participation des parents aux activités de la commission scolaire, de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire et de transmettre à la commission scolaire l'expression des besoins des parents.

Il favorise la participation des parents en éducation au moyen de conférences et de formations, en soutenant les parents des écoles et à titre de partenaire du milieu, en favorisant la réflexion de tous sur la place des parents en éducation.

Il est appelé à être consulté par la commission scolaire sur un grand nombre de sujets en lien avec l'organisation des services et leur déploiement, dont le plan stratégique de la commission scolaire, la répartition des services éducatifs, le calendrier scolaire et le plan triennal de répartition des immeubles.

Le comité de parents a tenu neuf rencontres durant l'année scolaire.

Le comité de parents, en collaboration avec les Services du secrétariat général et des communications a offert une soirée d'information destinée aux parents membres des conseils d'établissement quant aux rôles et fonctions de ce conseil.

Le comité de parents assure sa représentation à divers comités du conseil des commissaires, auprès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) et auprès des comités de persévérance scolaire du territoire.

Pour accéder au rapport annuel 2016-2017 du comité de parents, veuillez cliquer [ici](#).



Monique Thérout

En mai 2010, le conseil des commissaires a désigné, pour une période de trois ans, Mme Monique Thérout à titre de Protecteur de l'élève, conformément à la Loi sur l'instruction publique. Son mandat a depuis été renouvelé pour des périodes de trois ans chacune, une première fois le 1^{er} juillet 2013 et une deuxième fois le 1^{er} juillet 2016.

Au cours de l'exercice 2016-2017, trois dossiers de plainte ont fait l'objet d'un examen au niveau du protecteur de l'élève.

Un premier concerne le transfert administratif d'un élève en maternelle par manque de place à l'école de son territoire. Plusieurs élèves ont ainsi été transférés. La vérification de l'application de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et au transfert des élèves dans les écoles de la commission scolaire a permis de conclure que le processus prévu avait été bien appliqué. Le parent n'est pas d'accord avec les conséquences de l'application de la politique, mais comprend que celle-ci a été appliquée selon les règles. La plainte est non fondée.

Un deuxième dossier concerne une demande d'entente extraterritoriale. En cours de traitement, une entente est survenue entre les deux commissions scolaires. Il n'y a donc pas eu nécessité de poursuivre plus loin ce dossier.

Le troisième dossier concerne un élève HDAA où le parent est insatisfait du traitement de son enfant par l'école et refuse que celui-ci fréquente une classe adaptée. En cours de traitement, le parent n'a plus donné suite à sa plainte.

Pour accéder au rapport annuel 2016-2017 du Protecteur de l'élève, veuillez cliquer [ici](#).



L'article 96.12 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le directeur d'école transmet à la direction générale de la commission scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné.

Le tableau synthèse qui suit fait état de la nature des événements rapportés à la direction générale.

Nature des interventions :

Toutes les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école. Les interventions suivantes peuvent être mises en œuvre, selon la nature des événements et les circonstances :

- Rencontre avec l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation, la victime, les témoins et les parents de chacun, élaboration d'une approche stratégique et suivie;
- Application de mesures de protection pour la victime et les témoins, selon le cas et suivi;
- Rencontre, référence et suivi avec le personnel professionnel de l'école ou des ressources spécialisées;
- Application de mesures réparatrices;
- Application de mesures et sanctions disciplinaires;
- Élaboration d'un plan d'intervention.

Mesures préventives :

Des mesures préventives ont aussi été réalisées dans les écoles, sous forme d'ateliers de sensibilisation et de conférence, par exemple. En outre, des projets s'illustrent régulièrement dans le cadre du Programme de reconnaissance de la commission scolaire.

TABLEAU SYNTHÈSE / PLAN DE LUTTE 2016-2017

Nom de l'école	Nature des événements			
	Violence physique	Violence verbale	Intimidation	Cyberintimidation
Saint-Eugène (Beauharnois)	✓		✓	
Notre-Dame-de-la-Paix	✓	✓	✓	
Saint-Étienne			✓	
Jésus-Marie				
Saint-Paul	✓	✓	✓	
Sacré-Coeur (Sainte-Martine)	✓	✓		
Saint-Urbain				
Montpetit (Saint-Chrysostome)	✓		✓	
Saint-Jean				
Centrale Saint-Antoine-Abbé	✓		✓	
Omer-Séguin				
Notre-Dame-du-Rosaire				
Notre-Dame	✓		✓	

Des Jeunes-Riverains			✓	
Notre-Dame-de-l'Assomption	✓		✓	
Marie-Rose	✓		✓	
Élisabeth-Monette	✓	✓	✓	
Montpetit	✓			
Sainte-Agnès			✓	
Saint-Joseph-Artisan	✓	✓	✓	✓
Langlois	✓	✓	✓	
Frédéric-Girard	✓	✓	✓	
Notre-Dame-du-Saint-Esprit	✓	✓		
Sacré-Coeur (Salaberry-de-Valleyfield)	✓	✓		
Saint-Eugène (Salaberry-de-Valleyfield)			✓	
Edgar-Hébert				
Du Parcours		✓	✓	
Patriotes-de-Beauharnois	✓	✓	✓	✓
Sainte-Martine			✓	✓
De la Baie-St-François	✓	✓	✓	✓
Arthur-Pigeon	✓	✓	✓	✓



Reddition de compte relative au contrôle des effectifs

Reddition de compte prévue à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, c. G-1.011)

Mentions relatives au niveau de l'effectif

Pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, le niveau établi de notre effectif était de 1 877 092,27 heures rémunérées. La commission scolaire a dépassé ce niveau d'effectif établi en 2014 de 22 408 heures. Ce dépassement s'explique par l'ajout de nouvelles mesures de financement par le ministère qui se sont traduites par la création de nouveaux postes en soutien aux élèves.

Mentions relatives aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Avec des personnes morales/sociétés	Avec des personnes physiques
Nombre de contrats	12	1
Valeur des contrats (\$)	825 727 \$	25 000 \$

JANVIER À DÉCEMBRE 2014				
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	105489,6	0	105489,6	63
2 Personnel professionnel	96681,87	78,5	96760,37	73
3 Personnel infirmier	0	0	0	0
4 Personnel enseignant	995375,84	2512,39	997888,23	1197
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	520689,86	1004,46	521704,32	667
6 Agents de la paix	0	0	0	0
7 Ouvriers, personnels d'entretien et de service	131823,48	1017,48	132840,96	100
8 Étudiants et stagiaires	0	0	0	0
Total	1850070,65	4612,84	1854683,49	2100

AVRIL 2016 À MARS 2017

	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	105151,11	0	105151,11	68
2 Personnel professionnel	99153,34	27	99180,34	68
3 Personnel infirmier	0	0	0	0
4 Personnel enseignant	1026651,84	872,96	1027524,8	1206
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	511642,77	1300,86	512943,64	707
6 Agents de la paix	0	0	0	0
7 Ouvriers, personnels d'entretien et de service	131841,01	451,38	132292,39	117
8 Étudiants et stagiaires	0	0	0	0
Total	1874440,07	2652,2	1877092,27	2166

ANNEXES

Légende des photos

Programme de reconnaissance

Photo 1 :

De gauche à droite : Marc Girard, Manon Daigneault, Chantal Rochon, Jocelyne Himbeault, Johanne Benjamin, Geneviève Moreau, Annie-Claude Hébert, Diane Plourde, Myrabel Mathieu, Jean-Paul Livenais, Julie Poissant, Martine Lavigne et Frank Mooijekind

Photo 2 :

De gauche à droite : Marc Girard, Manon Daigneault, Chantal Rochon, Jocelyne Himbeault, Annie-Claude Hébert, Rachel Duquette, Karine Gadoua, Jean-Paul Livenais, Geneviève Loiseau, Martine Lavigne et Frank Mooijekind

Photo 3 :

De gauche à droite : Chantal Rochon, Manon Daigneault, Jocelyne Himbeault, Annie-Claude Hébert, Véronique Laurin, Jean-Paul Livenais, Martine Arseneault, Martine Lavigne, Marie Gaudreau, Éric Ste-Marie, Lyne Valade et Frank Mooijekind

Photo 4 :

De gauche à droite : Chantal Rochon, Manon Daigneault, Jocelyne Himbeault, Annie-Claude Hébert, Johanne Benjamin, Suzie Dansereau, Jean-Paul Livenais, Chantal Loiselle, Martine Lavigne, Myrabel Mathieu et Frank Mooijekind

Photo 5 :

De gauche à droite : Chantal Rochon, Manon Daigneault, Jocelyne Himbeault, Annie-Claude Hébert, Johanne Benjamin, Suzie Dansereau, Jean-Paul Livenais, Chantal Loiselle, Martine Lavigne, Myrabel Mathieu et Frank Mooijekind

D'autres nouvelles

Photo 6 :

De gauche à droite : Première rangée : Marc Girard, directeur général, Frank Mooijekind, président, Stéphane Billette, député de Huntingdon, Guy Leclair, député de Beauharnois, Marc Brichau, directeur par intérim du centre de formation professionnelle des Moissons, Claude Haineault, anciennement maire de Beauharnois. Deuxième rangée : élèves du centre de formation professionnelle des Moissons

Photo 7 :

De gauche à droite : Annie Lavoie, technicienne en éducation spécialisée, Frank

Mooijekind, président, élèves de l'école Arthur-Pigeon, Dominic Tremblay, directeur de l'école Arthur-Pigeon, Allain Basque, chargé de projet pour la Fondation Jasmin Roy, Jasmin Roy, fondateur de la Fondation Jasmin Roy

Photo 8 :

Le conseil des commissaires, les parents fondateurs, Frank Mooijekind, président, Marc Girard, directeur général, Stéphanie Lapointe, directrice générale adjointe

Photo 9 :

De gauche à droite : Élèves de l'école Edgar-Hébert, Marc Girard, directeur général, Frank Mooijekind, président, Stéphane Billette, député de Huntingdon

Photo 10 :

L'équipe Vie en forme en compagnie d'élèves de l'école Saint-Paul

Photo 11 :

De gauche à droite : François Landreville, directeur général et secrétaire-trésorier à la MRC du Haut-Saint-Laurent, Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry, Émilie Escafit, coordonnatrice à la gestion des matières résiduelles à la MRC du Haut-Saint-Laurent, Louise Lebrun, préfète de la MRC du Haut-Saint-Laurent, Marc Girard, directeur général, Patricia Legault, étudiante à l'école secondaire Arthur-Pigeon, Frank Mooijekind, président, et Yves Daoust, préfet de la MRC de Beauharnois-Salaberry

Photo 12 :

De gauche à droite : Lynda St-Onge, directrice des centres intégrés du Nouvel-Envol, François Vaudrin, chargé de projets pour le service aux entreprises et la reconnaissance des acquis et des compétences, Stéphane Billette, député de Huntingdon, Jean-François Primeau, directeur des Services du secrétariat général et des communications, Frank Mooijekind, président, Marc Brichau, directeur par intérim du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac, Stéphanie Lapointe, directrice générale adjointe.